

FACILITATEUR DE BASKE

HEBDO BUREAU DIRECTEUR

Assemblée Générale Ordinaire

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 juin 2017 – Bischwiller

Mot de bienvenue du Président de Bischwiller Monsieur Serge ECKERT

Monsieur Serge ECKERT accueille les représentants du basket départemental en leur souhaitant la bienvenue. Il se dit honoré de pouvoir accueillir l'Assemblée Générale dans cette salle et remercie le Comité Départemental d'en avoir confié l'organisation à son club.

Il présente succinctement son association qui fait partie d'une association qui regroupe plusieurs disciplines, et remercie plus particulièrement toutes les personnes qui se sont mobilisées ce soir afin de proposer le meilleur accueil possible, avant de souhaiter à toutes et à tous de délibérer dans la sérénité.

Validation du quorum par la Commission de vérification des pouvoirs

Conformément aux dispositions de l'article 16 paragraphe 9 des statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire, pour délibérer valablement, doit être composée de membres représentant au moins la moitié de la totalité des voix dont dispose l'ensemble des groupements sportifs, membres et licenciés individuels actifs.

Rappel des chiffres de l'AG:

Les membres représentent : 15.669 voix
Avec une présence de : 14.419 voix
Le quorum exigible : 7.835 voix

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire peut délibérer valablement.











Ouverture de l'Assemblée par le Président Denis OEHLER

Chères Présidentes, Chers Présidents Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir d'ouvrir notre traditionnelle et néanmoins statutaire assemblée générale en cette belle salle de la MAC de Bischwiller. Merci à Serge Eckert et à son équipe de nous y accueillir dans des conditions aussi confortables.

Vous l'avez compris, pour répondre aux nombreuses demandes de pouvoir suivre ce soir en direct le match ultime de la SIG, nous avons bouleversé dans l'urgence le filage de la soirée.

Mon allocution d'introduction sera donc assez compacte pour nous laisser le temps d'aborder tous les points statutaires à l'ordre du jour. Permettez-moi toutefois de revenir brièvement sur cette saison 2016/2017.

Une saison qui a été marquée par plusieurs nouveautés sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir au cours de cette AG, actions toutes représentatives de notre volonté d'aller vers plus d'efficacité, plus de formation et d'améliorer encore les services rendus aux clubs.

Une saison marquée également par une nouvelle progression du nombre de licenciés pour se rapprocher des 16 000 dans le Bas-Rhin, toutes catégories confondues. Le Secrétaire Général, Eric KOBLER, reviendra plus en détail sur ces chiffres.

Une saison rythmée enfin par quelques évènements comme l'organisation des Journées Médicales de la Fédération. Un rendez-vous qui, il est vrai ne concernait pas directement les clubs. C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité extraire ces attributions non statutaires du Comité pour les confier à une association filiale, projet pour lequel nous solliciterons votre validation tout à l'heure.

Je tiens à féliciter les clubs qui ont trouvé dans leur sacoche un tee-shirt d'arbitre club. Celui-ci vient les récompenser pour leur engagement et leurs actions en faveur de la formation arbitre club, c'est-à-dire les clubs de :

CTC Alsace du Nord

CTC Brumath/Kriegsheim-Rottelsheim

CTC Eschbach/Walbourg











CTC Furdenheim/Holtzheim

CTC Griesheim-Dingsheim/Mundolsheim

CTC Obernai/Barr Gertwiller

Bischheim

Eckbolsheim

Erstein

Eschau

Geispolsheim

Rosheim

Schaeffersheim

Sélestat

La Wantzenau

Westhouse

Weyersheim

Pour conclure et vous l'aurez compris, ce soir nous vivons une AG au format plus compact qui nous permettra peut-être de montrer que ce n'est pas la durée des interventions qui en fait leur qualité.

Permettez-moi donc en ouverture de cette soirée de vous souhaiter simplement une bonne AG 2017.

Approbation du PV de l'AGO du 24 juin 2016 à Molsheim

Le PV est approuvé à l'unanimité.





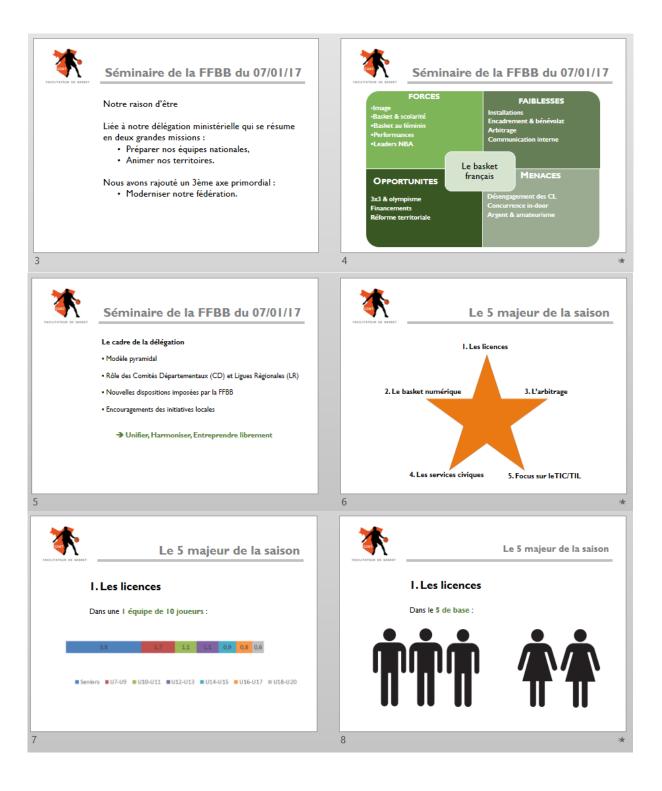








Rapport moral du Secrétaire Général Eric KOBLER

















DIRECTION REGIONALE DE LA ET EUROPETIN ET DES SPORTS







Rétrospective de la saison 2016/2017

Une vidéo rétrospective des actions menées par le Comité est projetée à toute l'Assemblée.

Présentation des comptes par la Trésorière Catherine GSELL

La Trésorière du Comité de Basket-ball présente et commente les chiffres du compte d'exploitation et le bilan de la saison écoulée. Les tableaux de synthèse sont en possession des représentants des clubs qui n'ont aucune remarque à formuler quant aux chiffres présentés.

Rapport des réviseurs aux comptes

René FOURY et Gérard HIRTZ ont procédé à la vérification des comptes quelques jours avant l'Assemblée Générale.

René FOURY, au nom des réviseurs aux comptes, donne lecture de leur rapport en précisant que la Trésorière leur a présenté tous les documents qu'ils ont souhaité voir. Ils n'ont constaté aucune anomalie au niveau de la gestion des écritures.

Approbation des comptes

Il est proposé à l'Assemblée d'approuver les comptes de la saison écoulée et de donner quitus à la Trésorière et au Comité Directeur pour l'exercice allant du le juin 2015 au 31 mai 2016.

Aucune abstention, ni voix contre, l'approbation se fait à l'unanimité.

Nomination des réviseurs aux comptes pour l'exercice 2017/2018

Il est proposé à l'Assemblée de reconduire dans leur fonction de réviseurs aux comptes MM. René FOURY et Gérard HIRTZ pour la saison 2017/2018.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.













Présentation et adoption du budget 2017/2018

La Trésorière commente brièvement les chiffres présentés. Aucune remarque ni commentaire ne sont formulés. Le projet de budget pour la saison 2017/2018 est adopté à l'unanimité.

Validation politique des points suivants :

• Projets de statuts du CD67

Le Secrétaire Général précise que, comme indiqué dans son rapport moral, la FFBB souhaite, dans le cadre de la réforme territoriale, unifier et harmoniser les pratiques des structures.

Cette politique se traduit aujourd'hui par la validation politique des nouveaux statuts du CD67, conformément au statut type adressé par la FFBB. Ces derniers seront approuvés par l'AG fédérale d'octobre prochain.

Ce point est soumis au vote à main levée des participants.

Aucune voix contre et aucune abstention.

Ce projet est validé à l'unanimité.

Sport Extender, filiale du CD67

Nous avons interrogé notre avocat conseil sur les possibilités de collaboration entre le Comité Départemental du Basket 67 et l'association Sport Extender.

Association qui avait été créée dans le cadre de l'organisation des Journées Médicales.

Son avis est que le processus juridique le plus adapté à ce genre de situations serait la filialisation.

Cette opération se traduira pas un transfert de l'activité commerciale liée à l'évènementiel à une autre association dont la première (Le Comité) assurera le contrôle par le jeu d'une présence renforcée au sein du Conseil d'administration.

Cette filiation permettra également d'éviter la remise en cause du caractère non lucratif du Comité Départemental.

En pratique, il s'agit pour le CD 67 d'obtenir la qualité de membre de l'association Sport Extender qui deviendra sa filiale.

Cette démarche nécessite une modification des statuts de Sport Extender afin d'y intégrer le CD 67 en tant que membre et en tant que membre de droit du Conseil d'administration.



T DESECTION REGIONALE SE LA







Concernant le CD 67 il apparaît que sous couvert de son objet social plutôt large à savoir le développement et la promotion du Basket au niveau départemental, il est possible d'envisager une telle opération.

De ce fait la modification des statuts du CD 67 n'est pas nécessaire et l'information des membres lors d'une simple AGO est suffisante.

Même si l'information est suffisante j'ai néanmoins souhaité un vote pour obtenir votre approbation.

Ce point est soumis au vote à main levée des participants.

Aucune voix contre.

4 groupements sportifs se sont abstenus.

Ce projet est validé à la majorité.

Projet de construction d'une salle de basket

Permettez-moi de venir vers vous ce soir pour vous demander de m'accorder par le vote, qui aura lieu tout à l'heure, votre confiance dans la poursuite de ce projet.

Projet pour lequel un certain nombre de politique, tant sur le plan local, départemental, régional et même au niveau de la Fédération apportent déjà leur soutien.

En effet des premiers contacts ont eu lieu et le constat est que le Comité doit pouvoir bénéficier d'infrastructures plus importantes pour pouvoir se développer et surtout développer notre sport dans tout le 67.

Cette salle qui sera un prototype dans la Région existe déjà dans les Alpes et le Sud de la France, mais aussi en Allemagne et en Hollande.

Elle sera composée dans la largeur de trois terrains aux normes et la possibilité de diviser ces 3 terrains en 6 demi-terrains pour la pratique et la location de terrain de 3x3.

Ce projet a pour but de :

- Avoir un seul centre de formation, pour nos sélections, nos arbitres et nos entraîneurs (formation, clinic, stage etc...).
- Répondre à un besoin pour les écoles environnantes et ainsi avoir une possibilité de rentrer d'argent par la location à la ville de ces créneaux.
- Créer des actions dans le sport santé et autres avec les associations des quartiers avoisinent.
- Avoir comme dans d'autres départements nos propres locaux et donc de vrais bureaux et salles de réunions (salles qui pourront être mise à disposition pour les formations théorique, mais aussi à la disposition d'autres secteurs d'activités.)

Voici quelques éléments qui, si vous êtes d'accord, pourront nous permettre de nous lancer dans la recherche des subventions et autres subsides pour











permettre la construction et la gestion de cette salle, sans que ceci ne coûte de l'argent à nos licenciés.

Au regard de tout ce que nous pouvons lire dans les journaux et autres réseaux sociaux, ne laissons pas aux autres le temps de développer quelques chose que nous savons faire et qui est notre marque de fabrique.

Profitons de cet engouement pour notre sport pour nous développer.

Ce point est soumis au vote à main levée des participants.

Aucune voix contre.

5 groupements sportifs se sont abstenus.

Ce projet est validé à la majorité.

Remise des récompenses : Champions du Bas-Rhin Richard KESSLER et Pierre WILT

Les clubs "Champions du Bas-Rhin" sont récompensés par un trophée souvenir selon le palmarès ci-dessous :

SENIORS MASCULINS

| - PREREGIONALE | HATTMATT |
|----------------|----------|

- DEPARTEMENTALE 2 SIG 2

- DEPARTEMENTALE 3 WEITBRUCH 4

- DEPARTEMENTALE 4 JS KOENIGSHOFFEN

- DEPARTEMENTALE 5 GRIES/OBERHOFFEN 4

- DEPARTEMENTALE 6 SCHIRRHEIN 5

- ANCIENS SU SCHITIGHEIM

SENIORS FEMININES

- PREREGIONALE SCHIRRHEIN I

- DEPARTEMENTALE 2 SCHIRRHEIN 2

- DEPARTEMENTALE 3 SELESTAT

- DEPARTEMENTALE 4 **VOSGES DU NORD 3**











JEUNES MASCULINS

- JUNIORS SCHAEFFERSHEIM

- CADETS WEITBRUCH

- MINIMES SELESTAT

- BENJAMINS HOLTZHEIM

JEUNES FEMININES

- JUNIORS CTC STE ODILE / OBERNAI

- CADETTES CTC BRUMATH/KRIEGSHEIM

- MINIMES WEYERSHEIM

- BENJAMINES GRIES/OBERHOFFEN

BASKET EN ENTREPRISE

- MASCULINS **EUROMETROPOLE STRASBOURG**

Discussion des vœux, Eric KOBLER

Un club a présenté une demande de vœux.

Elle concerne une modification de l'article 18 du Règlement Sportif, à savoir la possibilité de placer des matchs le dimanche matin jusqu'à 11heures (au lieu de 10h30 actuellement).

Cette proposition est en cours d'instruction, c'est-à-dire soumise aux instances compétentes. Une réponse sera faite aux clubs lors de la réunion de rentrée.

Allocutions des personnalités

Monsieur René KIRSCH, Président de la Ligue Régionale d'Alsace de basketball.

Monsieur Claude KERN, Sénateur











Madame Nicole THOMAS, Conseillère Départementale

Monsieur Jean Pierre DATIN, Adjoint au Maire, chargé des Sports à la ville de Bischwiller

Désignation des représentants à l'AG de la FFBB à St Etienne

L'Assemblée Générale Fédérale se tiendra le samedi 14 octobre 2017 à St Etienne.

Le Président propose que ce soient Eric KOBLER et Denis OEHLER qui représentent le Comité Départemental du Bas-Rhin à cette Assemblée.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Tirage au sort de l'AG 2018

Trois clubs ont posé candidature dans les délais pour l'organisation de l'Assemblée Générale 2018.

Au tirage au sort, c'est le club de **l'AU SCHILTIGHEIM** qui se voit confier l'organisation de l'Assemblée Générale le **vendredi 22 juin 2018**.

Le club d'**ERSTEIN** sera suppléant.

Clôture de l'Assemblée par le Président Denis OEHLER

Le Président remercie l'assemblée pour son écoute et sa confiance dans la gestion des projets à venir. Au regard de l'importance de l'événement à savoir le match de la SIG contre Chalons, le Président n'a pas souhaité garder la parole plus longtemps, et souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances et rendezvous à la saison prochaine.

Le Secrétaire Général, **Eric KOBLER**

Le Président, **Denis OEHLER**













